

Procès Verbal du 2^{ème} conseil d'école

Conseil d'école du 12 mars 2021
en distanciel, présidé par Mme CHAVET.

Présents : Mme CHAVET Mélanie (Directrice), Mr Gorlicki, Mme Pontois (Enseignant), Mr Payen (Maire de Saint Martin de Bossenay), Mr Schattman (Maire de Saint Loup de Buffigny), Mr Zammit (Maire de La Fosse Corduan), Mme Saidi, Mme Briet et Mme Mannoni (parents délégués des trois classes), Mme Siliphayboune (Présidente de l'APEVA), Mme Delaunay (DDEN)

Absents excusés : Mme Thiéry (Inspectrice de la circonscription de Romilly-sur-Seine), Mme Lemot (Atsem)

Ordre du jour :

- 1) Vie de l'école
- 2) Projets/interventions
- 3) Apeva
- 4) Rentrée 2021/2022
- 5) Questions diverses
- 6) Remerciements

1) Vie de l'école

Affectation en sixième pour la rentrée 2021/2022

Les parents des élèves de CM2 vont recevoir dans le mois de mars des documents à retourner à leur enseignant afin de procéder à l'affectation de leur enfant au collège (**Volet 1 à retourner au plus tard le 26/03**). Pas de dates concernant la visite du collège pour le moment, lors des réunions avec le collège pas contre cela dépendra de la situation sanitaire.

PPMS : (plan particulier de mise en sûreté) :

Pas de dates connues à ce jour concernant les risques majeurs

Evaluation mi-CP : Les évaluations se sont déroulées fin janvier.

Les parents ont été informés et les résultats ont été donnés avant les vacances de février.

Moyenne en Français : 68%

- écrire des syllabes simples et complexes : 61%
- écrire des mots : 60%
- connaître le nom et le son des lettres : 86%
- manipuler les phonèmes : 68,5%
- comprendre une phrase lue par l'enseignant : 80%
- lire des mots oralement : 18 mots/minute
- lire un texte oralement : 19 mots/minute
- comprendre des phrases lues seul : 50%

Moyenne en Maths : 68%

- Ecrire des nombres inférieurs à 40 : 97%
- résoudre des problèmes : 51%
- comparer des nombres rapidement : 70%
- associer nombres et position : 43 %
- additionner : 74%
- soustraire : 72%

2) Projet/interventions

- Piscine : séances suspendues CP CE1 CE2
- Dispositif « un enfant, un livre » par l'association Lire c'est partir : l'école est inscrite de nouveau au dispositif « un enfant, un livre ». L'action consiste à favoriser la présence de livres dans toutes les familles en proposant chaque livre neuf à 0,80 centimes. L'objectif étant que tous les enfants puissent avoir des livres bien à eux et prennent ainsi goût à la lecture. Chaque famille a eu l'information sur le blog (et par mail) et les bons de commandes ont été récupérés jusqu'au 15/02/2021. Les commandes groupées ont été envoyées lundi 8/03/2021 livraison prévue fin mars.
- Du CE2 au CM2 kangourou des maths le jeudi 18/03/2021 : concours national (classement/lot)
- CP CE1 concours koala des mathématiques (pas de classement → prépare au concours du kangourou)
- Prêt de livres tous les vendredis après-midi pour la classe de la Fosse grâce au bibliobus

3) APEVA

95€ de récoltés avec les objets de Noël.

Articles postés sur le blog concernant la décoration à la cantine pour le repas de Noël.

Don de 500€ par classe (bilan des achats effectués lors du conseil 3).

4) Rentrée 2021/2022

Inscription à la maternelle pour la rentrée :

Les inscriptions auront lieu :

les lundis 22 et 29 mars ainsi que les lundis 12 et 19 avril

Une feuille a été mise sur la porte d'entrée de l'école maternelle ainsi que sur le tableau d'affichage extérieur de la Mairie de Saint Martin de Bossenay, indiquant les documents à rapporter et les horaires des inscriptions. Le même document est affiché à la Fosse Corduan et à Saint Loup de Buffigny. Les inscriptions se feront par Mme CHAVET, directrice de l'école. (Les inscriptions valent uniquement pour les nouveaux élèves – elles ne concernent pas les enfants déjà scolarisés dans le RPI). Inscriptions de 9h00 à 16h30. Prendre rendez-vous obligatoirement avec la directrice pour procéder à l'inscription (03 25 25 21 02).

Répartition des élèves et classes pour la rentrée 2021/2022

L'équipe enseignante est en train d'étudier les effectifs pour la rentrée prochaine et la répartition des élèves dans les classes. La répartition des effectifs est faite en conseil de maîtres par l'équipe enseignante. Aucune réclamation de la part des parents ne pourra être prise en compte.

Voici les effectifs éventuels :

PS : 12 + 1 dérogation ?	CE1 : 9
MS : 7	CE2 : 9
GS : 7	CM1 : 8
CP : 10	CM2 : 11

Les effectifs se maintiennent. A noté que la directrice ne prendra pas de TPS. Discussion sur un éventuel découpage des CE2 à nouveau étant donné une configuration à 28 difficile sur St Loup comme la Fosse Corduan. Probablement plus de temps de décloisonnement

Question de la classe de neige (tous les CE2 même si dans deux classes?)

Pour information, les enfants actuellement en dérogation ne bénéficieront plus de la gratuité du transport dans le RPI.

Questions à l'initiative des parents d'élèves

La problématique des transports évoquée lors du 1er conseil est résolue.

6) Remerciements/Demandes

Merci aux différentes mairies pour leur collaboration afin de répondre au mieux aux besoins de l'école et aux demandes des enseignant(e)s.

Merci au maire de la Fosse Corduan pour les nouvelles tables et chaises

Merci à l'APEVA pour leur don de 500€ pour chaque classe

Merci à St loup de buffigny pour la boîte aux lettres

Réflexion concernant l'appel à projet numérique selon les besoins (les PC de st loup ne tiennent plus la charge, n'ont plus les mises à jour...).

Le compte rendu du conseil d'école sera affiché dans les trois sites (St Martin, La Fosse Corduan et St Loup de Buffigny) et mis sur le blog de l'école (sepia.ac-reims.fr/ec-st-martin-de-bossenay/-wp-/).

Toutefois, les parents qui le souhaitent, peuvent demander à leur enseignant une copie.

Fin du Conseil d'école à 19h00

Prochain Conseil le 18 juin